

VISION

1

Introduction



Les efforts concertés pour le rétablissement menés par les États membres et les organismes internationaux afin de protéger le monde du travail ont atténué la crise sociale et économique déclenchée par le COVID-19, et nous avons désormais l'espoir d'un retour à une vie quotidienne, une meilleure normalité.

Les pays du monde entier ont affronté la pandémie à leur manière, et nous avons réussi à endurer les difficultés en s'appuyant sur le travail des uns et des autres. Cependant, les défis socio-économiques posés par la crise persistent, et certains penchants nationalistes lors du processus de redressement et des réponses apportées à la crise ont exacerbé les préoccupations quant à l'accroissement des inégalités, aussi bien au sein des pays qu'entre eux.

Afin de parvenir à une reprise totale dans le monde du travail et garantir un meilleur futur, chaque pays doit atteindre l'immunité collective pour garantir la libre circulation de la main-d'œuvre et des marchandises à travers les frontières et normaliser la chaîne d'approvisionnement mondiale. Dans le même temps, ce n'est que lorsqu'une reprise équitable permettra de garantir que personne n'est laissé de côté, tant les personnes que les pays, que nous pourrons créer des emplois décents et réduire les inégalités au niveau national ou international.

Par conséquent, c'est une période décisive pour la coopération multilatérale, et l'OIT a un rôle central à jouer en définissant les priorités et en conduisant les efforts pour parvenir à une nouvelle et une meilleure normalité. C'est également une occasion historique pour l'OIT de prouver que son expérience séculaire en matière de tripartisme et de dialogue social permet de surmonter les difficultés et de bâtir une meilleure société pour tous.

2


Leadership de l'OIT pour un redressement centré sur l'humain et une économie centrée sur les personnes



Je suis convaincue que le travail réalisé par l'OIT ces dernières années n'a jamais été aussi conséquent et visible. En réponse à la crise sans précédent des emplois, les représentants des États membres ont rapidement répondu à l'Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain en juin 2021, en réaffirmant tout à la fois une approche centrée sur l'humain, les fondements de la Déclaration du centenaire pour l'avenir du travail, et l'importance de la coexistence et de la solidarité. L'OIT a également renforcé ses collaborations avec d'autres organisations internationales, y compris diverses agences des Nations Unies, afin d'accélérer au niveau mondial les initiatives pour l'emploi et la protection sociale, en vue d'un avenir sûr et prospère pour tous.

Ma vision pour l'OIT est fondée sur la conviction largement partagée que nos efforts pour un avenir meilleur doivent être guidés par une approche « centrée sur l'humain », qui nous permettra de chercher des solutions collectives, globales et intégrées. Les effets combinés de la crise économique et de la santé publique en raison de la pandémie, qui se sont manifestés de manière aigüe par l'aggravation des crises humanitaires dans les pays et les communautés les plus vulnérables, ont rendu ces efforts d'autant plus pressants.

Une meilleure efficacité de la coopération et des réponses globales des organismes mondiaux et régionaux sera également essentielle, comme l'a souligné la dernière réunion du « SDG Moment » (Moment des ODD) lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous avons vu pendant l'Assemblée générale à quel point l'OIT pouvait faciliter les actions coordonnées au plan mondial en ce qui concerne une croissance génératrice d'emplois, la protection sociale et une transition juste. L'OIT doit continuer à renforcer sa collaboration avec les agences des Nations Unies dans la poursuite de l'Agenda 2030 pour atteindre les ODD et mettre un frein au changement climatique. Tout au long du processus, l'OIT a fidèlement porté les valeurs fondamentales du tripartisme et a représenté à part les voix égales et



diverses des mandants. Cette force unique de l'organisation devrait être amplifiée pour permettre un redressement inclusif centré sur l'humain en vue d'une meilleure et nouvelle normalité.

En tant que ministre des Affaires étrangères de la République de Corée (juillet 2017 – février 2021), je me suis attachée à renforcer nos contributions au multilatéralisme et aux organisations internationales. En particulier, nous avons cherché avec détermination à consolider la transformation de notre pays, devenu un important pays donateur après avoir été bénéficiaire de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, en élargissant et en approfondissant le champ d'action du gouvernement en matière de développement à l'étranger. Tout en jonglant avec de nombreux problèmes géopolitiques et sécuritaires d'un pays divisé, le ministère, sous ma direction, s'est efforcé de donner aux 3P (personnes, paix, prospérité) une place centrale dans la Nouvelle Politique du Sud et dans la Nouvelle Politique du Nord.

En tant que membre du Conseil d'État présidé par le Premier ministre ou le Président, j'ai pris part à la définition et à la mise en œuvre de politiques inclusives pour une croissance par les revenus. J'ai travaillé avec succès avec les ministères concernés ainsi qu'avec l'Assemblée nationale pour parvenir, au milieu de la crise du COVID-19, à la ratification de trois conventions fondamentales de l'OIT.

Mon expérience en tant que cadre supérieur à l'ONU pendant plus de dix ans dans le domaine des droits de l'Homme et de l'aide humanitaire a éclairé mon leadership au ministère des Affaires étrangères. En tant que ministre des Affaires étrangères, j'ai déployé des efforts constants et inlassables pour éliminer le harcèlement sexuel et les pratiques abusives, et introduire des changements innovants dans l'organisation afin de parvenir à l'égalité des sexes et à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Mon style de gestion était fermement fondé sur le respect de la diversité et de la dignité de chaque membre du personnel. Je suis particulièrement

fière que le syndicat du personnel administratif travaillant dans les missions diplomatiques à l'étranger ait été créé pendant mon mandat, une première dans l'histoire du ministère.

Forte de ces réalisations, et afin d'ouvrir un nouveau chapitre du monde du travail et de permettre à l'OIT de jouer un rôle central dans le système multilatéral, je souhaite en priorité en tant que Directrice générale de l'OIT:

- veiller à ce que l'approche centrée sur l'humain dans le processus de redressement soit universellement reconnue et défendue dans le système des Nations Unies et d'autres systèmes multilatéraux ;
- réaliser les ODD, mais aussi créer des emplois décents et protéger les droits des travailleurs au sein de la communauté multilatérale de coopération en matière de développement ;
- introduire le tripartisme et ses valeurs de solidarité, de coopération, de partage et d'inclusion pour permettre des avancées socio-économiques au niveau national, régional et mondial ;
- façonner un modèle d'économie centrée sur les personnes à l'ère de la post-pandémie, et renforcer le soutien technique pour les acteurs de l'OIT.

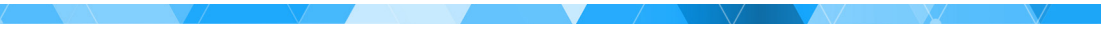
3

Réponse active aux problèmes de l'avenir du travail



Pour conduire des changements significatifs au sein de l'OIT en vue d'établir un monde du travail inclusif et résilient, les éléments suivants me semblent les plus pertinents :

Premièrement, nous devons formuler un nouveau cadre intégré qui vise à créer de manière durable des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, en particulier pour les groupes de travailleurs vulnérables. Un tel cadre doit être guidé par les normes internationales du travail et doit être soigneusement conçu pour soutenir les travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement



mondiales. En tant que Directrice générale, je continuerai à soutenir une discussion tripartite vigoureuse afin que l'organisation puisse proposer une nouvelle orientation, en s'appuyant sur les capacités et les voix des mandants tripartites, et s'engage activement dans le renforcement des activités de soutien du Bureau pour la recherche, les forums et le dialogue social.

Deuxièmement, il est important de soutenir activement les efforts visant à étendre la protection sociale universelle pour tous.

Les changements sans précédent auxquels notre époque est confrontée, y compris la transformation numérique induite par l'innovation technologique ainsi que les perturbations causées par la pandémie auxquelles les travailleurs sont confrontés dans leur vie quotidienne, ont encore davantage mis en évidence l'importance du système de protection sociale universel défendu par l'OIT. La pandémie n'a pas seulement menacé la santé physique et le bien-être des travailleurs, en particulier les plus vulnérables, y compris les travailleurs informels, mais s'est également accompagnée de risques supplémentaires liés aux interruptions de carrière, au chômage, à l'insécurité des revenus et à la charge des soins. L'économie des emplois précaires, les plateformes de travail numérique et d'autres sous-produits de l'économie numérique ont conduit à un nombre toujours croissant de formes de travail non standard. Dans ces circonstances, l'OIT doit soutenir activement les efforts des mandants tripartites pour renforcer la protection sociale de manière à garantir la stabilité des moyens de subsistance des travailleurs et à atténuer les évolutions qui contribuent à aggraver les inégalités.

Troisièmement, l'OIT doit soutenir la restructuration industrielle et la transition vers une société durable à faible émission de carbone, pour répondre aux contraintes du changement climatique.

L'ambition globale des objectifs de développement durable de « ne laisser personne de côté » doit également encadrer la transition

vers une société durable à faibles émissions de carbone. L'OIT doit promouvoir activement le dialogue social entre les partenaires tripartites aux niveaux international et national dans ce processus, en particulier en recherchant un consensus sur la question de la « transition juste ».

4

Respect de la diversité et Protection des droits universels



En tant que première femme DG en 100 ans d'histoire de l'OIT et originaire de la région Asie-Pacifique, je dirigerai l'OIT avec une sensibilité particulière à la question de la diversité, qu'elle soit régionale, culturelle ou de genre.

Le soutien aux personnes vulnérables, en particulier aux femmes les plus durement touchées par le COVID-19, a besoin d'être renforcé au niveau de l'OIT. Les femmes ont été de manière disproportionnée exposées au risque d'infection au COVID-19 car beaucoup d'entre elles travaillent en première ligne en tant que soignantes ou personnels de l'hôtellerie-restauration.

La baisse de l'emploi des femmes a été considérablement marquée. En plus de cela, tandis que le travail domestique non rémunéré des femmes a augmenté, la disparité entre les sexes sur le marché du travail n'a cessé de s'aggraver. Les mesures de confinement ont entraîné une augmentation des violences domestiques, ce qui constitue une menace à la sécurité des femmes et des filles. En tant que DG, je mettrai en particulier l'accent sur les capacités de l'OIT au service de la lutte contre les écarts de rémunération entre les sexes et de la prévention du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, pour offrir un travail décent aux femmes et améliorer les droits du travail. Pour cela, je m'appuierais sur ma longue expérience personnelle et mon engagement, aussi bien en Corée qu'aux Nations Unies, pour promouvoir l'égalité entre les genres et l'amélioration des droits des femmes.

J'étendrai les projets de coopération techniques de l'OIT à

destination des pays en développement le plus durement touchés par la pandémie. Grâce à l'expérience de la République de Corée en matière de développement et de gestion des crises, je m'efforcerai de faire le lien et de coordonner les points de vue des pays bénéficiaires et des pays donateurs, notamment pour améliorer la situation de l'emploi dans les pays bénéficiaires. Dans les pays qui manquent de cohésion sociale alors qu'ils sont ébranlés par des catastrophes ou des conflits, la création d'emplois décents est impérative pour le redressement des communautés. À cette fin, je chercherais à étendre les projets phares de l'OIT, à l'instar « Des emplois pour la paix et la résilience ».

En outre, il est nécessaire d'améliorer la visibilité et la pertinence des projets de l'OIT en renforçant la coopération avec l'ONU en matière de coopération pour le développement et de contribuer aux initiatives « Unis dans l'action ». Je compte accroître les financements et renforcer l'assistance technique en coopérant plus étroitement avec le FMI et la Banque mondiale.


5

**OIT
Démocratique,
Flexible et
Réactive**



En tant que Directrice générale, je m'efforcerai de garantir le principe d'égalité entre les États membres de l'OIT et la représentation équitable de toutes les régions au sein du Conseil d'administration de l'OIT, qui est la mission assignée au DG de l'OIT par la Déclaration du centenaire. Parallèlement, je m'efforcerai de promouvoir l'égalité et la démocratie au sein de ses structures opérationnelles.

En ce qui concerne le fonctionnement du Bureau de l'OIT, des efforts considérables ont été déployés au fil des ans pour renforcer l'expertise professionnelle de ses ressources humaines, accroître la représentation régionale et nationale et la diversité. Parmi les agences des Nations Unies, l'OIT a été particulièrement exemplaire dans la mise en œuvre de la parité hommes-femmes au sein du personnel. Cependant, les femmes sont encore une minorité à occuper des



postes à responsabilité ou des postes permanents. Remédier à ce déséquilibre au siège, ainsi qu'améliorer la parité hommes-femmes dans les bureaux de l'OIT aux niveaux national et régional, sera l'une de mes priorités en matière de gestion.

Je chercherai aussi à renforcer l'efficacité et l'efficience des programmes de l'OIT sur le terrain. Les mécanismes de communication et de coordination avec les bureaux extérieurs seront examinés en profondeur en vue d'identifier les améliorations nécessaires. Je chercherai des moyens de déployer les ressources en personnel vers les bureaux régionaux où les projets sont effectivement menés.

En outre, je continuerai à renforcer et à améliorer le système de gestion basé sur les performances mis en place par l'OIT. Ce faisant, mon objectif sera de faire évoluer l'organisation pour qu'elle devienne malgré des ressources limitées une entité flexible et réactive qui doit constamment œuvrer pour améliorer son efficience et son efficacité.